

Flash sur les entreprises franco-suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **58 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Flash sur les entreprises franco-suisse

M. Antoine Gissinger, député du Haut-Rhin à l'Assemblée Nationale, a interrogé le ministre de l'industrie, M. André Giraud, sur les raisons qui ont pu amener le groupe suisse **Hoffmann La Roche** à préférer l'Écosse à l'Alsace pour l'implantation de sa nouvelle usine de vitamine C, si ce choix est définitif et si, voire pour quel montant, la France participe au financement de subventions communautaires servies pour cette implantation. — Dans sa réponse, le ministre a notamment indiqué que le choix du lieu avait été opéré indépendamment des contentieux fiscaux en cours et qu'il n'y avait pas « transfert » de potentiel industriel vers l'étranger, l'usine en question n'existant pour l'heure qu'en projet. — Bien avant 1975 et avant l'avènement de la récession économique, Roche avait eu des entretiens exploratoires avec les autorités françaises sur l'éventualité d'une implantation de la fabrique de vitamine C à Villageneuf. Ce qui semble avoir fait pencher la balance en faveur du site écossais de Dalry est notamment le prix plus avantageux. Le chantier doit démarrer en 1979 et la mise en service est prévue pour 1983. Dalry sera le troisième centre de production de vitamine C du groupe Hoffmann La Roche, les deux autres se trouvant respectivement à Grenzach (R.F.A.) et à Belvidere NJ (U.S.A.). — Rappelons qu'en France les diverses sociétés du groupe Roche occupent un peu moins de trois mille personnes. Leur chiffre d'affaires cumulé (non publié) approche le milliard de francs dont 42 % à l'exportation.

Dans les ateliers Renault à Cléon, une nouvelle machine **Bühler** à couler sous pression fournissant 2 000 t de pression de fermeture a été mise en service d'essai au mois de décembre. Il s'agit de la deuxième machine de ce type pour laquelle la Régie Renault s'est décidée au vu de la prestation de la première, en service, celle-là, à Heilbronn (R.F.A.). Pendant un an, les techniciens de la Régie observeront la nouvelle machine, son rendement et la qualité des pièces obtenues (actuellement des bloc-moteurs 6 cylindres), et suivant les résultats obtenus une dernière fraction du prix (au total FS 1,6 million) sera payée ou pourra être refusée aux termes du contrat. C'est en 1927 que la société Bühler (Uzwil, Suisse) a sorti ses premières machines à couler sous pression à chambre froide. Successivement, les capacités et pressions de fermeture ont été augmentées. De nombreuses séries de machines à 1 500 t de pression équipent notamment les usines Peugeot et les sociétés automobiles italiennes et allemandes. Elles servent surtout à la fabrication de grosses pièces — blocs-moteurs, boîtes à vitesse, etc — en métaux non-ferreux.

Les **banques publiques suisses** se montrent de plus en plus disposées à participer plus directement que par le passé à des actions de soutien de l'exportation. En dépit de l'accalmie de novembre sur le marché des changes, le franc suisse s'est apprécié de 22 % par rapport aux quinze principales monnaies partenaires du commerce extérieur suisse. Cette détérioration des termes de l'échange monétaire a incité la Banque nationale suisse à étudier la possibilité de financer par une fraction des dollars de ses réserves certaines affaires d'exportation. Mais de tels crédits devant être servis à des taux inférieurs à ceux du marché, ce financement comporterait une part de subventionnement contraire aux règles de concurrence. D'autre part, les banques cantonales (au nombre de 27) sont convenues de s'engager dans les affaires de crédit à l'exportation à moyen et long terme. Grâce au syndicat créé entre elles, les banques d'État des cantons qui ne pratiquaient pas encore ou peu le crédit à l'exportation pourront s'initier à cette pratique et élargir ainsi le service offert à la clientèle, cela notamment dans le contexte des efforts régionaux en faveur de l'emploi.

Au centre de Paris - dans le calme
un confort moderne dans un cadre agréable

FLORIDA HOTEL ★★★

7, rue de Parme - 75009 Paris
Tél. 874.47.09 - Telex 640.410 F

Dans toutes les chambres, téléphone relié directement avec le réseau international, T.V. couleur, Bar

Prop. G. Daetwyler, Dir. suisse

LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SEEGMULLER & Cie

VOUS OFFRENT LEURS
SERVICES DE GROUPAGES ROUTIERS
DIRECTS - RÉGULIERS - RAPIDES

BALE - PARIS
PARIS - BALE

avec leurs prolongements sur toute la Suisse et toute la France.

CENTRE ROUTIER INTERNATIONAL - Aéroport du Bourget
93350 Le Bourget Tél. 834.93.90 Téléc 211.407

Dreispitzstrasse 8, 4002 BALE - Tél. (41.61) 35.35.00 - Téléc 62 176